

# La Vesancière

N° 72 - XIX<sup>e</sup> année

*Janvier 2015*



*Meilleurs vœux 2015*

## FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

### Réception des articles

A la mairie ou auprès des personnes suivantes :

Geneviève Blanc 04 50 41 56 83

Eliane Jonker 04 50 42 39 39



**Nouvelle adresse électronique : [jonker.eliane@gmail.com](mailto:jonker.eliane@gmail.com)**

**Dernier délai** pour les articles de la prochaine parution : **31 mars 2015**

### Distribution

**Janvier** Amicale des sapeurs pompiers

Avril CLAV

Juillet Les Amis de la chapelle

Octobre PEVV

**Dès la réception, merci de distribuer les bulletins**

**le plus rapidement possible,**

(dans les 2 à 3 jours maximum)

## Calendrier des animations du 1<sup>er</sup> trimestre 2015

Mercredi 28 janvier PEVV *assemblée générale à 20h30*

Vendredi 30 janvier ECOLE *vente de fromages à 16h*

Vendredi 6 février CLAV *repas à midi*

Dimanche 1<sup>er</sup> mars PEVV *balade en raquettes à 9h*

Mercredi 11 mars CLAV *assemblée générale à 20h*

Dimanche 22 mars mairie *élections départementales 1<sup>er</sup> tour*

Vendredi 27 mars CLAV *loto à 14h*

Dimanche 29 mars mairie *élections départementales 2<sup>ème</sup> tour*



# Le DISCOURS du MAIRE

prononcé lors de la cérémonie des vœux, le dimanche 4 janvier 2015

Mesdames, Messieurs, chers concitoyens,

A l'occasion de cette cérémonie traditionnelle de vœux, nous sommes heureux d'accueillir dans notre maison commune :

M. le sous-préfet Stéphane DONNOT,

M. le député maire Etienne Blanc,

M. le président Christophe Bouvier, son directeur de cabinet Emmanuel Fèvre et messieurs les vice-présidents de la Communauté de Communes du Pays de Gex,

les maires et adjoints présents, (avec en premier lieu nos voisins de Gex, Grilly sans oublier notre ancien maire M. Santana),

les autorités de gendarmerie, la police municipale de Divonne, les représentants de l'Office National des Forêts, du Parc Naturel Régional du Haut Jura, de la Réserve Naturelle et des Offices de Tourisme voisins,

Et bien sûr, vous, mes chers concitoyens, habitants de Vesancy, ici présents.

Nouvellement élu, il me revient le privilège d'adresser les vœux de l'assemblée municipale, à nos représentants auprès de l'État et de la communauté nationale, à nos collègues des communes environnantes, aux services et organismes qui nous aident dans nos tâches de gestion communale, avec, en premier lieu, la Communauté de Communes du Pays de Gex.

Mes vœux s'adressent, d'abord, aux habitants de notre beau village qui nous ont confié, en mars dernier, la lourde tâche de mettre à disposition les nombreux services qu'ils attendent d'un territoire en pleine mutation, tout en préservant un cadre de vie champêtre, au charme désuet et tout cela, si possible, à fiscalité locale constante.... Autant dire résoudre le problème de la quadrature du cercle.

Comme nous ne sommes pas mathématiciens, et que nos racines paysannes nous ont appris à être réalistes après un mariage de raison un peu arrangé avec la CCPG, nous avons résolument opté pour une collaboration étroite avec cette dernière : nous avons fait partager nos ambitions pour le village, nous avons fait valoir les atouts que nous apportons à la Communauté, nous avons sollicité leur aide. Jusqu'à ce jour, nous avons reçu beaucoup d'encouragements, quelques bons conseils... en attendant une aide déterminante pour la concrétisation des projets et objectifs en cours.

Quels sont-ils ?

Eh bien d'abord, **la préservation du village et de son site :**

Dans l'immédiat, la création d'une réserve foncière communale pour aménagements publics à l'arrière du château. Le processus est en cours.

Ensuite, la mise à l'étude du classement du village en «**Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine**» (**A V A P**) ou, alternativement, la révision du PLU actuel en **PLU patrimonial**, l'un et l'autre assurant la protection du patrimoine architectural et du site environnant qui font le charme du village.

Le 4 décembre dernier, nous avons tenu une importante réunion à laquelle étaient conviés les représentants de l'État, de la Communauté de Communes du Pays de Gex, du Service Territorial de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Cet échange a permis de définir un plan d'action ayant pour objet la mise en place de la procédure de protection la mieux adaptée, en s'appuyant sur les partenaires conviés à la réunion. Nous espérons, avec l'aide de nos organismes de tutelle, engager la procédure au cours du premier semestre 2015.

Et puis le **projet de rénovation et d'aménagement de notre vieux château** où nous sommes rassemblés. Cela commence par une demande de son inscription au titre des Monuments Historiques (en cours). Ensuite, en s'appuyant sur les études et projets antérieurs, faire exécuter un projet de réhabilitation par un cabinet spécialisé avec l'aide des partenaires publics disponibles.

Enfin, ce n'est pas le plus simple, la mise en place d'un plan de financement sur une dizaine d'années, avec le concours de l'État et des différentes collectivités territoriales (CCPG, Conseil Général, Région), et de tout autre généreux donateur public ou privé.

Vaste programme ! comme disait le Général De Gaulle....

Voilà pour les grands projets de préservation du patrimoine.

Neuf mois ont passé depuis que la nouvelle équipe est en place. Nouveaux dans la fonction, nous avons appris à gérer les affaires courantes : une multitude de tâches administratives qui mangent notre temps, mais aussi la gestion des travaux de toute sorte et l'entretien des bâtiments publics dont une belle réalisation dans la réfection du mur de pierre de La Rasette, la rénovation de l'école des Grands, les travaux de voirie et la mise en conformité des réseaux etc...

Nous avons aussi mené à bien plusieurs dossiers qui nous tenaient à cœur :

Le premier concerne la **police municipale**. Nous avons finalisé avec la commune de Divonne une convention de mutualisation qui donne au maire les moyens de faire respecter l'ordre et les arrêtés municipaux sur le territoire.

Cela me donne l'occasion de remercier publiquement M. le Maire de Divonne et son adjointe Mme Baude, pour avoir répondu favorablement à notre demande et le chef Cédric Nicault pour la mise en place du dispositif.

Le second, initié par la municipalité précédente, concerne le **forage de La Combette** et son raccordement au réseau d'eau potable existant via un nouveau réservoir. Il produira une eau d'excellente qualité avec un débit et une pression satisfaisants pour chaque branchement. C'est un investissement lourd pris en charge par la CCPG, une compensation bienvenue après l'augmentation de 66 % du prix de l'eau depuis le transfert de compétence à la Communauté de Communes. Les travaux devraient être effectués en 2015. Voilà la première contribution significative de la CCPG à la commune. Un grand merci anticipé, à Daniel Raphoz, et à l'équipe technique de Guillaume Marsac.

Le troisième concerne **la rue du Château**. Nous voulons redonner la priorité aux piétons dans les rues du village, en assurant une continuité piétonnière et en limitant strictement stationnement abusif et vitesse excessive. Le projet est en cours, avec l'objectif de terminer les travaux à l'été 2015.

Quatrième chantier : **l'aménagement du carrefour de la route départementale 984c** (Gex – Divonne) et de la route du Creux. Le projet est mené par les services routiers du Conseil Général, sous la conduite de M. Jacques DURAND, que nous remercions. Les travaux seront entrepris dans l'année.

Un mot sur **l'école** : 37 élèves dans deux classes ; petits effectifs, grande attention des maîtres et assistantes d'éducation. Avec son service de garde, sa cantine, ses activités péri-éducatives de qualité mises en place à la rentrée, notre école n'a rien à envier à nos grands voisins. En ce qui concerne les tout

petits, l'attribution restreinte des places face à la demande pénalise les jeunes parents dépendants de la crèche communautaire de Divonne.

Autre sujet qui nous tient à cœur : **l'intégration des nouveaux habitants**. Notre village a accueilli une centaine de nouveaux habitants au cours de ces dernières années. Ils viennent d'horizons divers, avec une part significative d'origine étrangère : une diversité enrichissante, un atout pour la communauté. Ils n'ont pas tous pu établir des liens avec les autochtones, connus pourtant pour leur sens de l'hospitalité et dont la réputation de Gaulois rebelles n'est plus d'actualité. Nous avons organisé pour eux en novembre dernier une réunion de bienvenue et d'échange fort sympathique à laquelle la plupart des familles invitées ont participé. Nos associations locales ont pris une part active à cette réunion, avec l'objectif de les faire participer plus directement à la vie du village au sein de leur association.

Un mot sur l'économie...

Vesancy est une commune à vocation triple : c'est un lieu de résidence privilégié et un territoire à vocation agricole. Mais c'est aussi une zone à fort potentiel touristique, un **tourisme nature** dans le cadre de la Réserve Naturelle et du Parc du Haut Jura, dont elle fait partie intégrante. Nous avons soumis trois mini projets d'amélioration des infrastructures auprès des services compétents de la CCPG. M. le président et mesdames et messieurs les vice présidents, nous comptons sur votre bienveillante attention...

Je ne peux terminer cette rétrospective sans mentionner la situation difficile de nos **agriculteurs producteurs de lait**: confrontés à des contraintes de plus en plus fortes imposées par l'Union Européenne et maintenant par la Suisse, leur situation est devenue précaire : rentabilité dégradée avec néanmoins un besoin impératif de main d'œuvre additionnelle, d'investissement dans des locaux adaptés aux nouvelles normes. Il est temps de réfléchir à un changement de modèle économique et à une rationalisation de l'outil de travail. Nos agriculteurs-éleveurs ont besoin d'une aide concertée de la collectivité territoriale. La commune y prendra toute sa part. Nous demandons pour eux l'aide des services spécialisés de notre Communauté de Communes et de l'État.

En conclusion, je tiens à remercier l'équipe municipale et le personnel communal que nous avons mis fortement à contribution ces derniers mois.

Je tiens aussi à remercier les communes de Gex et Divonne pour l'entre-aide entre voisins et pour l'attention qu'elles nous portent. Nous comptons sur elles pour partager, contre rétribution, certains services spécialisés dans les domaines administratifs, de l'aménagement de l'espace et développement touristique qui nous font grandement défaut.

Je vous remercie de votre présence et vous souhaite, au nom de l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour 2015.

*Pierre Hotellier*



Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. C'est un scrutin majoritaire à deux tours.

*Pour les nouveaux inscrits, la carte d'électeur vous parviendra courant février, sinon la réclamer en mairie si vous ne la recevez avant la date du scrutin.*

**Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h  
et le mardi soir  
de 18h à 19h15**

Permanences M. le maire sur rendez-vous

**Lundi et vendredi** (en fin de matinée)

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

**le mardi de 18h à 19h**

 : 04 50 41 53 55

 : mairie.de.vesancy@luxinet.fr

## *Naissances*

Ilyana Jacquet 2 octobre 2014  
Zackaria Ajoubair 22 décembre 2014

## *Mariage*

Thibaut Dehay & Charlotte Laval  
10 janvier 2015

## *Décès*

Tania Consani 22 novembre 2014

*Nous avons été très sensibles aux marques de sympathie et d'amitié que vous nous avez témoignées. Merci à vous tous pour ces moments de réconfort.*

*Françoise, Yannick et famille*

## **Principales décisions prises par le conseil municipal**

**Lors des séances du 21 octobre et du 18 novembre 2014, le conseil municipal a, entre autres :**

- accepté la démission de Frédéric Pion, conseiller municipal et 2<sup>ème</sup> adjoint
- procédé à l'élection d'un nouveau 2<sup>ème</sup> adjoint en la personne de Bernard Mugnier en charge de l'aménagement du territoire.
- approuvé le remaniement des commissions communales suite à cette nouvelle élection :

Administration générale et finances + dossiers : ressources humaines, commission élection, sécurité, impôts directs, subventions, contentieux : **Pierre BATARD, Bernard Mugnier, Eliane Jonker, Mark Buttner, Françoise Consani, Cécile Prouteau.**

Commission appel d'offre :

Titulaires : **Pierre Batard, Mark Buttner, Damien Grenier**

Suppléants : **Cécile Prouteau, Bernard Mugnier, François Beaudet**

Aménagements de l'espace, projets + dossiers : SCOT - PLUi, modification du PLU, autorisations d'urbanisme, réserve foncière, château, aménagement rue du Château, routes de liaison, parkings, plan de circulation, signalisation, zones AU : **Bernard MUGNIER, François Beaudet, Mark Buttner, Yannick Dupraz Dange, Damien Grenier, Philippe Houllemare, Cécile Prouteau, Luc Vallier.**

Travaux + dossiers : bâtiments, voirie, réseaux EDF, Télécom, fibre optique, TDF, réseaux eaux pluviales, système lutte contre incendie, travaux et aménagements divers : **François BEAUDET, Yannick Dupraz Dange, Damien Grenier, Bernard Mugnier, Alain Teppe, Luc Vallier.**

Scolaire, social, CCAS, culture, tourisme, animation, cérémonies : **Eliane JONKER, Françoise Consani** (éducation, CCAS), **Yannick Dupraz Dange** (CCAS), **Philippe Houllemare** (tourisme, animations, cérémonies) **Cécile Prouteau** (tourisme, culture, animations), **Alain Teppe** (CCAS, cérémonies).

Agriculture, forêts, carrières, communaux, ancienne décharge : **François BEAUDET, Yannick Dupraz Dange, Bernard Mugnier, Alain Teppe, Luc Vallier.**

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIR

- approuvé le remaniement des délégués aux commissions de la CCPG

Administration, finances : Pierre BATARD

Aménagement de l'espace : Bernard MUGNIER

Affaires sociales, santé, crèche : Eliane JONKER

Eaux et assainissement : François BEAUDET

Environnement et développement durable : Bernard MUGNIER

Tourisme, culture, relations publiques : Cécile PROUTEAU

Gestion et valorisation des déchets : Luc VALLIER

Patrimoine et bâtiments : Damien GRENIER

Développement économique, emploi et formation : Marc BUTTNER

- alloué une participation communale de 1300 € pour le projet classe découverte en Finlande
- décidé une participation de 114 € par élève pour les fournitures scolaires et une prise en charge du coût des activités sportives ski et piscine.

## Lors de la séance du 16 décembre 2014 le conseil municipal a, entre autres :

- proposé des arrêtés de voirie interdisant :
  - le camping, caravanning (seul seront autorisés le bivouac d'une nuit ou les pique niques sous condition du respect de l'environnement),
  - les réunions musicales et manifestations motorisées sur tout le secteur du Bas Mont
  - certaines voies de la commune aux véhicules dont la circulation est de nature à compromettre soit la tranquillité publique soit la qualité de l'air soit la protection des espèces animales ou végétales soit la protection des espaces naturels sensibles, compte tenu de la fréquentation importante des territoires de Bas Mont, de la chapelle, de l'antenne et de la Vesancière et afin de renforcer la réglementation de la Réserve naturelle et de Natura 2000. En outre, il est rappelé que la circulation et le stationnement de véhicules à moteur hors-pistes sont interdits et passibles d'une amende de 5<sup>ème</sup> classe.
- déterminé des aires de stationnement tolérés :
  - route de la Vesancière sur la plate forme située à gauche en montant après le passage canadien
  - au niveau de la chapelle de Riantmont sur l'espace situé juste avant le portail d'entrée.
- fait le point sur les travaux ( F. Beaudet ) :
  - le brûleur de la chaudière de l'église a été changé,
  - le problème de ravinement de la route du Creux a été traité
  - les cinq tampons endommagés du réseau pluvial de la rue du Château seront remplacés prochainement
  - l'édification du mur du chemin de la Rasette par la société VEROT est terminée.

*L'intégralité des comptes rendus sont disponibles sur le site internet de la mairie sous l'onglet "Mairie". Une occasion de consulter notre tout nouveau site : <http://vesancy.ialto.com>. Ils sont également affichés sur les panneaux.*



Le repas "Spaghetti" et la vente des décorations ont permis de remettre à l'A.F.M. TELETHON

**2900 Euros**

La commune a pris en charge les fournitures des repas et des décorations  
Les associations : Amicale des pompiers, Amis de la chapelle, CLAV, Société de chasse et P.E.V.V. ont financé la fourniture des boissons

MERCI à tous !

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

## Le repas du CCAS du 30 novembre 2014

Bonjour à tous,

Nous voici une fois encore réunis pour ce repas traditionnel des aînés.

Cette fois-ci, en tant que maire, je suis heureux de vous accueillir, vous les anciens, qui avaient tant œuvré pour faire vivre notre village depuis 65 ans et plus...

Nous pouvons être fiers du travail accompli : une identité forte, un village préservé et embelli offrant un cadre de vie unique dans le pays de Gex, un village qui a su conserver un esprit de communauté et d'entraide entre ses habitants et tout cela grâce à vous.

Soyez en remerciés.

Vous êtes nombreux à avoir répondu à l'invitation de la municipalité. Le troisième âge se porte bien, surtout les dames, qui représentent les deux tiers des convives.

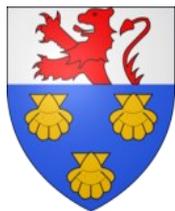
Une pensée pour les absentes : notre doyenne, Mme Capelli, dont nous avons fêté le centenaire récemment, notre vice-doyenne, Mme Geneviève Favre qui ne peut se déplacer aujourd'hui, Mmes Madeleine Mugnier et Marthe Tavernier qui séjournent à l'EPAD de Divonne.

Parmi les présents : bienvenue à Nina Moret, bienvenue à René Cathelin, nos doyens de cette assemblée. Enfin, bienvenue à ceux qui nous ont rejoints pour la journée, en particulier, ceux qui ont grandi à Vesancy et ont ensuite quitté le village. Je pense à Jean Ortiz, à Marianne Courtois (Bolhen), à Claude Letoublon, à Christiane Vonlanthen. Ils nous rappellent les années 50 et 60, les années de notre jeunesse. Au nom de la municipalité, je vous souhaite un excellent repas dans la bonne humeur et le plaisir de se retrouver.

Pierre Hotellier



# Sapeurs Pompiers Sapeurs Pompiers



BONNE ANNEE 2015 !

Je commencerai ce message par vous souhaiter à toutes et tous et au nom des sapeurs pompiers de Vesancy, une très belle et heureuse année 2015 pleine de joie.

C'est avec un réel plaisir que depuis mars 2014, j'ai pris le poste de chef de Corps du CPINI de Vesancy en remplacement du Sergent Yves Moret. Ce dernier a quitté le village pour la ville de Gex après plus de 30 années au sein des sapeurs pompiers de Vesancy dont 4 années comme chef de Corps. Je tiens par ce message à le remercier pour toutes ces années passées, son investissement au Corps des sapeurs pompiers ainsi que son expérience qu'il a su nous transmettre et nous faire partager. Elle fut très importante pour nous.

Depuis juillet 2014, trois nouvelles recrues ont rejoint le corps des sapeurs pompiers :

- Sandrine Delattre
- Clément Piazza
- Laurent Petelet

Le Corps de Premières Interventions de Vesancy est maintenant composé de 10 sapeurs pompiers :

- Sergent Nicolas CHOUCQ (chef de Corps)
- Lieutenant Eric DUCRET (adjoint)
- Sap. Dominique COLIN
- Sap. Johann DE ANTONI
- Sap. Pascal EYRAUD
- Sap. Bronwyn LAY
- Sap. Maxime RAU
- Sap. Sandrine DELATTRE
- Sap. Clément PIAZZA
- Sap. Laurent PETELET

N'oubliez pas les numéros d'urgence :



**SAMU**



**Police  
Gendarmerie**



**Pompiers**



**Toutes  
urgences**

Pour vos nids d'hyménoptères, prenez contact avec la mairie ou au 06.07.77.23.32 et nous interviendrons dès que possible.

Je vous présentes encore mes meilleurs vœux pour 2015.

**Sergent Nicolas CHOUCQ**

# CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

*Meilleurs vœux de santé !*



**ASSEMBLEE GENERALE**  
Mercredi 11 mars à 20 h  
renouvellement de la cotisation

## AMICALE DES SAPEURS POMPIERS



PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV PE



## ASSEMBLEE GENERALE

Mercredi 28 janvier

Salle de la cantine, à 20h30

- *Renouvellement de la cotisation*
- *Inscriptions pour demandes d'adhésions*



# Balade en raquettes à neige

## à la Combe à la Chèvre (Lajoux)

### Dimanche 1er mars 2015

Plusieurs possibilités :

- ⇒ balade en raquettes *ou*
- ⇒ repas à Lajoux *ou*
- ⇒ balade en raquettes + repas *ou*
- ⇒ visite de la maison du Parc

Tous niveaux, ouverte à tous, équipement à prévoir

Tarif : 25 € (si repas)

R V : 9 h sur le parking des pompiers pour le co-voiturage.

**DATE LIMITE D'INSCRIPTION : VENDREDI 6 FEVRIER 2015**

Par mail ou téléphone auprès de : Y. Consani : 04 50 41 96 43 ou  
Mark Buttner : 04 50 42 34 17 ou Ch. Grenier ou E. Jonker : 04 50 42 39 39



## La station Monts-jura

L'Office de Tourisme Pays de Gex - la Faucille (O.T.P.G.F.) vous propose des forfaits adaptés à vos envies ! Que vous rêviez de ski alpin ou de ski de fond, de randonnées en raquettes seul ou accompagné, à la journée, à la semaine ou au mois, l'O.T.P.G.F. saura vous proposer le produit qui correspond à vos besoins.

De plus des ski-bus au départ de Gex vous transportent jusqu'à La Vattay, la Faucille ou Crozet, demandez les horaires !

Nos conseillères en séjour sont disponibles pour vous présenter les itinéraires de randonnées raquettes ou vous faire découvrir les programmes hivernaux des guides accompagnateurs en montagne afin d'appréhender la nature en toute sécurité.

Quelques idées :

- **Tous les mercredis** : sorties raquettes nocturnes et fondue en refuge.
- **Le dimanche 18 janvier** : sortie raquettes  
Découverte des chalets d'alpage de la Dôle et des activités traditionnelles du pastoralisme.
- **Le samedi 31 janvier** : sortie raquettes au clair de lune.

Renseignements et inscriptions obligatoires à l'O.T.P.G.F.



Office de Tourisme Pays de Gex - la Faucille  
Square Jean Clerc - B.P. 436  
01174 GEX Cedex  
Tél : +33 (0)4 50 41 53 85  
[info@paysdegex-lafaucille.com](mailto:info@paysdegex-lafaucille.com)  
[www.paysdegex-lafaucille.com](http://www.paysdegex-lafaucille.com)

# MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES

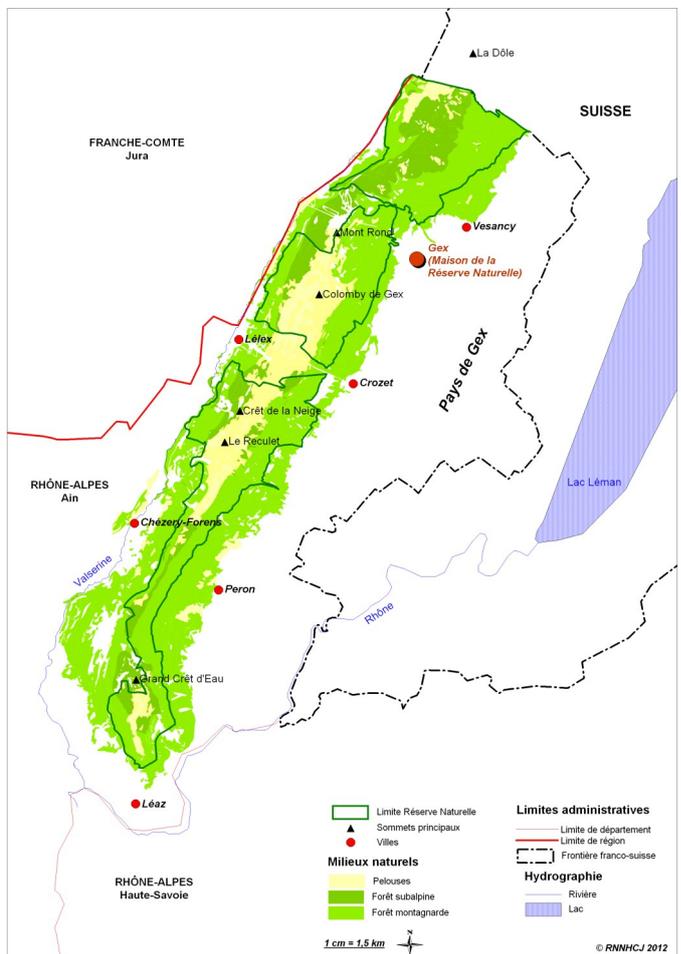
## LA HAUTE CHAÎNE DU JURA... UN PATRIMOINE COMMUN À PRÉSERVER ENSEMBLE !



Véritable montagne emblématique, la Haute Chaîne du Jura est pour l'essentiel de son territoire classée en **Réserve Naturelle Nationale (RNN)** depuis 1993. Avec près de 11 000 ha, étendue de la frontière franco-suisse au Nord à la cluse du Rhône au Sud, elle compte parmi les plus grandes de France métropolitaine. Allant de 580 m à 1720 m d'altitude, le contraste altitudinal procure à ce territoire une grande diversité floristique et faunistique. Les paysages et milieux qui le composent sont variés et les espèces qui y vivent sont tout autant remarquables que fragiles.

Accueillant au fil des saisons à la fois promeneurs, professionnels (alpagistes, forestiers, etc.) et naturalistes, la réserve naturelle est un territoire accessible où de nombreux usages cohabitent. Ceci étant, pour assurer la pérennité de cet espace sensible et des pratiques qui s'y déroulent, il convient d'adapter ses habitudes et ainsi respecter la réglementation en vigueur dans la RNN.

**La pérennité de ce territoire d'exception dépend entre autres de votre comportement.** Il mérite que vous restiez sur les sentiers, que le chien soit laissé à la maison et la voiture sur l'aire de stationnement prévue à cet effet. Vous découvrirez alors en toute sérénité les innombrables curiosités et richesses de la Haute Chaîne du Jura.



Pour plus de renseignements :

**MAISON DE LA RESERVE NATURELLE**

Tél : +33 (0)4 50 41 29 65

Courriel : [haute.chaine.jura@espaces-naturels.fr](mailto:haute.chaine.jura@espaces-naturels.fr)

Site : [www.haute.chaine.jura.reserves-naturelles.org](http://www.haute.chaine.jura.reserves-naturelles.org)



# ANNONCE ENTREPRISE ANNONCE ENTREPRISE



A Vesancy

AJOUBAIR Hicham  
115 rue du château

## Leman Transport

Déplacements professionnels, sorties en famille ou entre amis?  
La société Léman Transport est spécialisée dans le transport de personnes.  
Ce service vous permet d'effectuer tous types de déplacements dans un véhicule de luxe allant de 1 à 7 personnes.

Notre société dessert toutes vos destinations 7 jours sur 7.  
(Aéroport Genève, gares, pays de Gex, Suisse, stations de ski...)  
Le prix est défini au moment de votre réservation.

Renseignements et réservations au 06.61.19.09.80 ou sur  
[Leman.transport@hotmail.com](mailto:Leman.transport@hotmail.com)  
[www.lemantransport.net](http://www.lemantransport.net)



# RECREATION RECREATION RECREATION RE

Près de Bâle Excès	Gouttelettes Élégant	Savant italien Style de jazz	Se consacrer Rien	Ensemble Précède dans le temps	Anciennes dances Vend				
PROPRE A UN EMPEREUR AUTORISANT								On le doit	
Marque d'hésitation Pronom		Pleine d'anneaux Adora						Cratère	Crack
	Dieu solaire Surprend		Tonne équivalent charbon Raconte						
Négation Apprécier		Fin de verbe Pour montrer		Imaginas					
					Revers Possessif				Loin vers l'est
Relatif au ton Redonne				Sodium Lombric				Les autres non cités	
			Progresses Relations publiques						
Sans vie Méconnais- sance					Cinéaste burlesque				

# Pâté de lapin en croute

## Ingrédients

*Un lapin*

### Pour la marinade

1 verre à liqueur de cognac

1 gousse d'ail

1 échalote,

Thym, laurier, sel, poivre

### Pour la farce

Le foie du lapin

2 tranches de jambon

200 g de chair à saucisse

1 oeuf

### Pour la pâte

500 g de farine

160 g de beurre

2 c. à s. d'huile d'olive

2 jaunes d'oeufs

2 dl d'eau

5 g de sel

### Pour finitions

1 jaune d'oeuf

1 sachet de gelée



*Faire la pâte.*

*Prendre l'arrière du lapin, le désosser et couper quelques bons morceaux. Faire mariner, la veille au soir avec les ingrédients de la marinade.*

*Désosser et hacher le reste du lapin avec les ingrédients de la farce.*

*Etaler la pâte, en garder une part pour le couvercle et tapisser le moule avec le reste.*

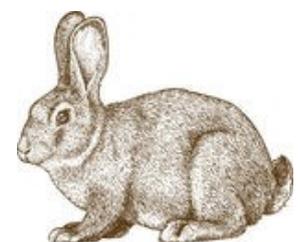
*Mettre d'abord la moitié de la farce, puis ajouter les morceaux marinés et égouttés et terminer avec le reste de la farce. Bien aplatir. Recouvrir avec le couvercle de pâte, bien souder les bords, dorer le dessus avec un jaune d'oeuf et faire 2 trous pour faire des cheminées avec du papier alu ou sulfurisé.*

*Cuire au four 3/4 d'heure à 180°*

*Le lendemain, ajouter la gelée dans les trous des cheminées.*

*Laisser prendre et déguster en tranches.*

*Marie-Claude Crestani*



## Avancement du projet « Heading North »

Notre projet de classe de découvertes en Finlande avance très bien.

Grâce à l'argent gagné, nous avons déjà réservé les billets d'avion et un premier logement près d'Helsinki pour 4 nuits ; il nous faut trouver une solution pour les 3 nuits suivantes près de nos correspondants et les transports sur place.

Nous réfléchissons si nous allons dans un centre près d'un lac ou si nous demandons pour dormir chez nos correspondants.

*Laureline CE2*

*et Natsuki CM2*

## Remerciements

### Repas indien

Nous vous remercions d'être venus au repas indien. Nous remercions aussi ceux qui ont prêté des ustensiles pour cuisiner et nous remercions tout particulièrement la famille Verma et tout ceux qui ont cuisiné, servi ou aidé à la réussite de cette soirée.

*Candice et Emeline CM1*

### Marché de Noël

Merci à tous les parents qui ont aidé et toutes les personnes qui ont acheté pour ce marché de Noël.

Nous espérons que vous avez passé de joyeuses fêtes et nous vous souhaitons une bonne année 2015.

*Anouk et Nellie CM2*

### Chorale de Noël

Merci à tous ceux qui sont venus écouter notre chorale et nous remercions également ceux qui nous ont aidés : Patricia, notre intervenante musique et la commune pour le financement de l'activité et le prêt de la salle.

*Yuri CE2*

# COOP ECOLE COOP ECOLE COOP ECOLE

## III<sup>ème</sup> Vente de fromages du Haut-Jura !

organisée par la coopérative de la classe des grands afin de poursuivre le financement de l'hébergement du projet « heading north » (classe de découvertes en Finlande).

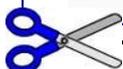
N'hésitez pas à en parler à vos amis et proches !

(Retrouvez ce bon de commande sur le site internet de l'école de Vesancy.)

**Retour des bons de commandes** pour le **20 janvier** dans la boîte de l'école, par courriel (avec accusé de réception -ecole.de.vesancy@luxinet.fr) ou directement auprès des enseignants.

**Livraison : le vendredi 30 janvier après la classe de 16h00 à 17h00.**

*Les quantités préparées ne pouvant pas être exactes, le prix définitif vous sera communiqué au moment de la livraison.*



Nom-Prénom : .....

N° Téléphone

Produit	Prix / Kg	Quantité commandée (minimum 500g sauf beurre)	Prix
Bleu de Gex	10,50 €	500 g x___/ 750g x___/1kg x___/1,5 kg x___/ 2kg x___	
Morbier	10,50 €	500 g x___/ 750g x___/1kg x___/1,5 kg x___/ 2kg x___	
Raclette	10,50 €	500 g x___/ 750g x___/1kg x___/1,5 kg x___/ 2kg x___ ½ meule x___	
Comté 8 mois	11,00 €	500 g x___/ 750g x___/1kg x___/1,5 kg x___/ 2kg x___	
Comté 12 mois	12,50 €	500 g x___/ 750g x___/1kg x___/1,5 kg x___/ 2kg x___	
Comté 21 mois	15,50 €	500 g x___/ 750g x___/1kg x___/1,5 kg x___/ 2kg x___	
Mousseron	10,50 €	500 g x___/ 750g x___/1kg x___/1,5 kg x___/ 2kg x___	
Beurre (250g)	2,00 €	250g x___	

Récupéré par : \_\_\_\_\_

**PRIX TOTAL estimé**

# CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914 - 1918

A l'occasion du centenaire du conflit 1914-18, nous publierons au cours des prochains numéros, une série de cartes postales envoyées, tout au long de la guerre, à leur famille, par deux poilus de Vesancy : Louis Tavernier dit Dauphiné, mort pour la France, et Louis Dechoudans son beau-père (respectivement grand-oncle et grand-père de Gérard Guyot).\*

Louis Tavernier était cultivateur à Vesancy et Louis Dechoudans instituteur à Mijoux puis Vesenex.

Et pour commencer : les cartes postales du début de la guerre



1914... PARIS — A l'Ecole Militaire  
Le général Gallieni passant en revue les sociétés  
19<sup>me</sup> Série de préparation militaire - 5 novembre

1914... PARIS — At the Military school  
General Gallieni reviewing the military preparation  
sociétés - November 5



175 ARMÉE FRANÇAISE. — Un joli Record,  
Artilleur portant 520 kilos.  
*ce qui n'a jamais été fait auparavant*  
Rapid-Photo



133<sup>e</sup> d'Infanterie (Souvenir du 13 Juillet 1915)

\*Quelques cartes ne sont pas envoyées par les deux poilus mais par des amis, à la famille Tavernier /Dechoudans.

# CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914 - 1918



# CENTENAIRE DE LA GUERRE 1914 - 1918

On pourrait croire que c'est la réponse donnée à la question posée par la carte précédente

